



ASSURMAX^{MD}

La force de l'assurance vie avec participation

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}





En quoi consiste AssurMax?

AssurMax est un régime d'assurance vie entière de l'Empire Vie qui donne droit à des participations. Il combine l'assurance vie permanente avec l'occasion unique de « participer » chaque année aux profits d'un portefeuille d'actifs spécialement détenus pour tous les titulaires de polices avec participation de l'Empire Vie.

Les titulaires de polices avec participation bénéficient ainsi des avantages de l'assurance vie avec la capacité de croissance future de leur protection et des valeurs de leur police. AssurMax est conçu spécialement pour offrir une valeur à long terme; pour ce faire, il utilise une combinaison de participations et de valeurs garanties.

Qu'est-ce qu'une participation?

Une participation est simplement une partie des profits du compte avec participation de l'Empire Vie. Cette participation peut être distribuée chaque année aux personnes qui détiennent une protection d'assurance vie avec participation de l'Empire Vie.





Les participations sont propres à l'assurance avec participation

L'Empire Vie détermine chaque année le montant de participations (s'il y a lieu) que les titulaires de polices avec participation sont en droit de recevoir à leur prochain anniversaire de police. Les participations ne sont pas garanties. L'Empire Vie garantit toutefois que le barème de participation qui sert à déterminer le montant que chaque titulaire de police avec participation peut recevoir ne sera jamais inférieur à zéro. Cela signifie que, lorsque l'Empire Vie verse une participation, elle ne peut la reprendre. L'Empire Vie détient également de solides antécédents en matière de participations : elle verse en effet des participations chaque année, et ce, depuis qu'elle a commencé à offrir de l'assurance vie avec participation en 1923.

Cinq options de participation :

- ♥ **Bonifications d'assurance libérée** – Chaque participation sert à souscrire de l'assurance vie avec participation qui ne requiert pas de prime additionnelle pour demeurer en vigueur (assurance libérée).
- ♥ **Protection enrichie** – Chaque participation sert à souscrire de l'assurance vie temporaire d'un an, jusqu'à concurrence d'un montant maximal permis, appelé le montant de protection enrichie. Toute participation excédentaire sert à souscrire de l'assurance vie libérée avec participation. Cette option comprend une garantie à vie selon laquelle l'Empire Vie garantit que le montant d'assurance vie temporaire d'un an, plus le montant d'assurance vie libérée avec participation, ne sera jamais inférieur au montant de protection enrichie si toutes les conditions sont respectées¹, et ce, quel que soit le rendement des participations.
- **Participations capitalisées** – Les participations sont déposées dans un compte qui rapporte un taux d'intérêt favorable.
- **Versement en espèces** – Les participations sont versées directement au titulaire de police.
- **Réduction annuelle de la prime** – Chaque participation sert à couvrir une partie ou la totalité de la prochaine prime annuelle.

¹ Veuillez consulter le contrat de police pour connaître tous les détails et toutes les conditions.

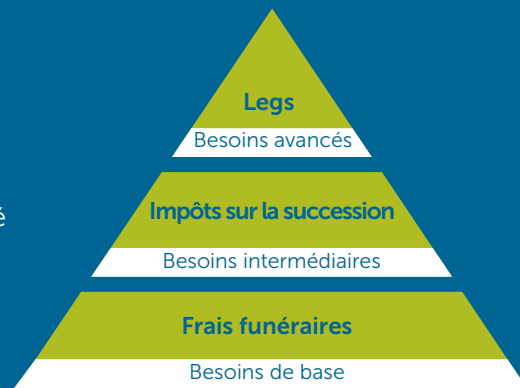
² Selon l'ensemble des polices d'assurance vie avec participation de l'Empire Vie en décembre 2014.



Un régime conçu pour répondre aux besoins de planification successorale

AssurMax convient aux personnes qui souhaitent obtenir une protection garantie et une croissance des valeurs de rachat à long terme. Ces valeurs de rachat sont accessibles dans le futur pour compléter le revenu du titulaire de police. La protection totale d'AssurMax peut combler une variété de besoins de planification successorale, y compris :

- les **besoins de base** : régler les frais funéraires et autres derniers frais;
- les **besoins intermédiaires** : couvrir les besoins de base et la facture finale d'impôt sur le revenu payable par la succession;
- les **besoins avancés** : couvrir tous les autres besoins et pouvoir léguer des fonds additionnels aux bénéficiaires ou aux organismes de bienfaisance privilégiés.



Protection d'assurance la vie durant

AssurMax peut offrir une tranquillité d'esprit grâce à sa capacité de fournir une protection d'assurance la vie durant. Les primes et le montant de protection de base sont entièrement garantis la vie durant de l'assuré, pourvu que les primes soient payées à leur échéance. La protection globale peut augmenter selon l'option de participation choisie et le montant des participations versées.

AssurMax comprend aussi des valeurs de rachat garanties après le 4^e anniversaire de police. Ces valeurs augmenteront chaque année au cours de laquelle la police demeure en vigueur, jusqu'à ce qu'elles correspondent au montant de protection de base à l'âge de 100 ans.



Solution de prépaiement

AssurMax offre l'occasion aux titulaires de police d'effectuer des dépôts forfaitaires dans un compte lié à la police, appelée le **compte auxiliaire**, pour payer leurs primes futures. Les titulaires de police peuvent effectuer des dépôts en tout temps dans ce compte (sous réserve de certaines limites) pour couvrir leurs primes exigibles dans le futur.

Les fonds additionnels peuvent servir à couvrir :

- toutes les primes de base de la police qui sont requises;
- tous les frais d'administration de la police;
- toutes les primes pour les avenants et les garanties complémentaires qui sont ajoutés à la police.

Les fonds dans le compte auxiliaire gagnent de l'intérêt sur une base quotidienne. Ils se voient créditer un taux d'intérêt favorable, qui est déterminé de temps à autre par l'Empire Vie, à l'anniversaire de police. Le titulaire peut effectuer des dépôts forfaitaires par chèque en tout temps. Il peut demander de retirer des fonds à tout moment sans frais ni pénalité.

Les fonds dans le compte auxiliaire peuvent servir à payer les primes lorsque la police est en vigueur. Ces fonds ne bénéficient pas d'un traitement fiscal préférentiel. L'intérêt gagné est un revenu imposable pour le titulaire de police. Les fonds dans le compte auxiliaire seront versés au bénéficiaire désigné, si la police prend fin en raison du décès d'un assuré, ou au titulaire de police, si celui-ci met fin à la police.



Vous pouvez ajouter notre nouvelle option de dépôt additionnel (ODA) à votre police d'assurance vie avec participation admissible AssurMax 10 primes, 20 primes ou primes viagères admissible avec l'option de participation des bonifications d'assurance libérée ou de la protection enrichie. Ainsi, vous pourrez faire des dépôts additionnels volontaires à votre régime d'assurance vie afin d'acheter des bonifications d'assurance libérée en plus de celles achetées avec les participations annuelles versées à votre police¹.

Faits saillants de l'ODA

L'achat de bonifications d'assurance libérée peut contribuer à la croissance de la valeur de rachat totale et du montant total de protection fournis par votre police d'assurance vie avec participation AssurMax. Les bonifications d'assurance libérée achetée avec les dépôts facultatifs à l'ODA vous permettent également d'obtenir des participations annuelles; celles-ci contribuent à la croissance potentielle de la valeur de rachat totale et du montant total de la protection de votre police AssurMax.

Les bonifications d'assurance libérée sont achetées de façon quasi hebdomadaire au moyen des dépôts dans votre compte de l'ODA. Ainsi, les dépôts augmentent rapidement la valeur de rachat totale et le montant total de protection d'assurance vie que vous procure votre police AssurMax.

L'ODA est offerte pour tous les âges à l'établissement.

Dépôts minimaux :

- Âge à l'établissement de 0 à 17 ans : **25,00 \$ par mois ou 300,00 \$ par année**
- Âges à l'établissement de 18 à 75 ans : **100,00 \$ par mois ou 1 000 \$ par année**

Le dépôt maximal annuel varie selon le sexe, la catégorie de risque et l'âge d'établissement de la personne assurée.

¹ Les participations ne sont pas garanties et peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction du rendement réel du compte de participation. Remarque : L'Empire Vie s'assurera de préserver le statut d'exonération d'impôt de votre police AssurMax. Elle se réserve le droit de réduire ou de refuser les dépôts dans le compte de l'ODA qui pourraient compromettre le statut d'exonération d'impôt de votre police.



Par où commencer?

Assurez-vous de toujours consulter un expert en planification successorale indépendant avant de prendre une quelconque décision concernant votre planification successorale. Votre conseiller en assurance peut travailler avec cet expert pour vous fournir des conseils et vous présenter les options offertes qui répondent à vos besoins.

Communiquez avec votre conseiller en assurance sans tarder pour obtenir plus de détails sur **AssurMax^{MD} de l'Empire Vie** ou sur d'autres solutions d'assurance.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, ON K7L 3A8

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fièrement canadienne en activité depuis 1923. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., sa filiale en propriété exclusive.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada¹ et jouit de la note A (Excellent) que lui a attribuée la firme A.M. Best². Sa mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les placements, l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez son site Web au www.empire.ca pour obtenir plus de détails.

¹ Selon le total des actifs dans les documents du 31 décembre 2018 déposés auprès du BSIF.

² Le 14 juin 2019. Pour obtenir la note la plus récente, visitez le www.ambest.com.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

INS-968-FR-05/20

